



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/167
5 mars 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 5 MARS 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer de nouvelles violations de l'espace aérien iraquien, commises par des avions américains, britanniques et français, entre le 16 et le 29 février 1996 aux fins de surveillance et de provocation. Voici le détail de ces opérations.

1. Région nord : 138 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 6 000 à 9 000 mètres. Villes et localités survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho, Oqra, Amadiya, Tal Afar.
2. Région sud : 675 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 6 000 à 9 000 mètres. Villes et localités survolées : Nassiriya, Samawa, Joulaïba, Artawi, Bassiya, Al-Qorna, Jabayech, Chatra, Chouaïba, Bassorah, Salmane, Rumaytha, Al-hamza, Chanafiya, Al-Khodar, Sonq-al-Chioukh.
3. Vingt-trois avions de reconnaissance américains de type TR-1, volant à une vitesse de 600 km/h et à une altitude de 20 000 mètres, ont violé l'espace aérien iraquien au sud, avant de mettre le cap sur le Koweït.

Je vous demande de bien vouloir intervenir auprès de ces pays pour qu'ils mettent un terme à ces agissements qui portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République d'Iraq et qui constituent une violation flagrante des dispositions de la Charte des Nations Unies et des règles du droit international.

Par ailleurs, ces actes qui continuent de terroriser la population civile, ont causé des dommages aux biens publics et privés. En conséquence, la République d'Iraq se réserve le droit de demander, conformément à la loi, un dédommagement pour le préjudice subi par le peuple et l'État iraqiens.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Nizar HAMDOON
